

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00306 Numéro SIREN : 582 142 451 Nom ou dénomination : A & P - LITHOS
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 10401

1

BILAN - ACTIF

10401

Désignation de l'entreprise : A&F - LITHOS SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : ZAC de la Goulgatière 35220 CHATEAUBOURG

Durée de l'exercice précédent : 12

N° SIRET : 58214245100027

Néant : ☐

		Exercice N clos le : 31/12/2018		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
	Frais d'établissement *			
	Frais de développement *	CX	CQ	94 362
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	177 604
	Fonds commercial (1)	AH	AI	342
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	60 629
	Terrains			128 012
	Constructions	AP	AQ	2 335 751
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	509 584	
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	241 053	
Immobilisations en cours	AV	AW	268 017	
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	169 837
	TOTAL (II)	BJ	BK	2 167 893
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM	1 028 163
		BN	BO	1 327 870
		BP	BQ	
		BR	BS	458 595
		BT	BU	
	CRÉANCES	BV	BW	
		BX	BY	318 623
		BZ	CA	2 231 735
	DIVERS	CB	CC	
		CD	CE	
CF		CG	1 007 230	
Comptes de régularisation	CH	CI	30 956	
	TOTAL (III)	CJ	CK	6 403 171
	FW			
	FX			
	FY			
	FZ			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	8 571 112

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP :

(3) Part à plus d'un an :

CR :

4 404

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

DÉPÔT DU
29 JUL. 2019
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

BILAN - PASSIF avant répartition

Designation de l'entreprise		A&I - LITHOS SAS		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 400 000)			DA	400 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence) EK			DC		
	Réserve légale (3)			DD	40 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 679 417	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 212 539	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	4 531 956	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 363 790	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 397 314	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 244 291	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	55 646	
	Autres dettes			EA	74 862	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4 035 903		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	3 253	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	8 571 112		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 657 575
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 027	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	158 529	FB	41 199	FC	199 728		
	biens *	FD	10 701 482	FE	2 455 965	FF	13 157 447		
	Production vendue services*	FG	34 767	FH		FI	34 767		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 894 778	FK	2 497 164	FL	13 391 942		
	Production stockée*					FM	(386)		
	Production immobilisée*					FN	3 212		
	Subventions d'exploitation					FO	89 967		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	69 690		
	Autres produits (I) (11)					FQ	16		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	13 554 440	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	191 805	
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	3 278 224	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(197 030)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	3 561 391	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	302 594	
	Salaires et traitements*						FY	3 358 730	
	Charges sociales (10)						FZ	1 206 210	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*						GA	223 444
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	2 105
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	20 716	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 948 189	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 606 251	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	3 741	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	62 230	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	65 970	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	30 948	
	Différences négatives de change						GS	3 957	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	34 905	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	31 066		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 637 317		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>A&P - LITHOS SAS</u>										Neant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	22 789	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	4 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	26 789	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	33 224	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	33 224	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(6 435)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	208 620	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	209 723	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	13 647 200	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	12 434 661	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 212 539	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *								HP	225 110	
		- Crédit - bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	1 741	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(9)	Dont transferts de charges								A1	33 975	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A6		
	(7)	obligatoires								A9		
		Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N		
	INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNELLE										33 224	
	REGLT PENALITE CLTS											337
PRODUIT SUR CESSION IMPOS CORPORELS											4 000	
remboursement TICFE 2017											22 452	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N			
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

5

IMMOBILISATIONS

EXEMPLAIRE PAR DUPLICATION

N° 2054-SD 2019

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
Désignation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS														Consecutives à une reevaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I		CZ	94 362	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II		KD	176 712	KE		KF	892	
CORPORELLES	Terrains											KG	188 641	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9						KJ	2 526 662	KK		KL		
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1						KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants		M2						KP	652 842	KQ		KR	80 460	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels											KS	3 108 686	KT		KU	281 856	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *											KV	1 653	KW		KX	
		Matériel de transport *											KY	33 583	KZ		LA	28 355
		Matériel de bureau et mobilier informatique											LB	228 258	LC		LD	10 374
		Emballages récupérables et divers *											LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours											LH	43 285	LI		LJ	278 924	
	Avances et acomptes											LK		LL		LM		
	TOTAL III											LN	6 783 610	LO		LP	679 969	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence											8G		8M		8T	
		Autres participations											8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés											1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières											1T	178 126	1U		1V	359 801		
TOTAL IV											LQ	178 126	LR		LS	359 801		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)											ØG	7 232 809	ØH		ØJ	1 040 663		

CADRE B			IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reevaluation legale* ou evaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
					1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ	94 362	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	177 604	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	188 641	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	2 526 662	MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agents et am. des constructions			IS		MG	10 143	MH	723 159	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	60 077	MK	3 330 465	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers			IU		MM		MN	1 653	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	61 938	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	3 139	MT	235 494	MU	
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		34 192		MY		MZ		NA	288 017	NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
TOTAL III		34 192		IY		NG	73 359	NH	7 356 029	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				1I		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E	368 090	2F	169 837	2G	
	TOTAL IV				13		NJ	368 090	NK	169 837	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		34 192		14		ØK	441 449	ØL	7 797 831	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE PAR DUPLICATION
CERTIFIÉE : NON FORMÉE

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: A&P - LITHOS SAS

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6 AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2019

Désignation de l'entreprise

A&F - LITHOS SAS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	94 362	EL		EM		EN	94 362
Autres immobilisations incorporelles		PE	176 079	PF	1 182	PG		PH	177 261
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI	58 275	PJ	2 355	PK		PL	60 629
Constructions	Sur sol propre	PM	1 669 744	PN	44 165	PO		PQ	1 713 909
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	500 765	PW	31 221	PX	10 143	PY	521 842
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 748 925	QA	132 033	QB	60 077	QC	2 820 882
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 653	QE		QF		QG	1 653
	Matériel de transport	QH	26 369	QI	5 148	QJ		QK	31 517
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	203 682	QM	7 341	QN	3 139	QO	207 883
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	5 209 411	QV	212 262	QW	73 359	QX	5 358 315
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	5 479 853	OP	223 444	OQ	73 359	OR	5 629 939

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst gales, agenc et am. des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventile (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventile (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventile (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		A&P - LITHOS SAS		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UH	UK
	- financières	UG			
	- exceptionnelles	UJ			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

N° 2056-SD

Désignation de l'entreprise A&P - LITHOS SAS

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise A&P - LITHOS SAS

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	169 837	UV		UW	169 837				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	4 404				4 404				
	Autres créances clients			UX	317 889		317 889						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	3 563		3 563						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	81 573		81 573						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	1 646 636		1 646 636						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	499 943		499 943						
	Charges constatées d'avance			VS	30 956		30 956						
	TOTAUX			VT	2 754 820	VU	2 560 579	VV	174 240				
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 027		1 027							
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 362 763		184 434		727 407		450 921			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	1 297 314		1 297 314							
Personnel et comptes rattachés			8C	716 758		716 758							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	374 222		374 222							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	50 743		50 743							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	102 568		102 568							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	55 646		55 646							
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	74 862		74 862							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	4 035 903	VZ	2 657 575		727 407		450 921			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	623 136	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	101 227	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2019

Designation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2018			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WA	1 212 939		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	1 620		WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 620		XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	206 620		XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								I7	400 093		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS DIFFÉRENCIÉS	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) à long terme - imposées aux taux de 0 %								I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN			
					- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	3 453		WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
								TOTAL I	WR	1 626 129		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WU	158 232	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
			- imposées au taux de 0 %						WH			
			- imposées au taux de 19 %						WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A			XA			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	30 652
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 sexies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art 44 sexies A)		L5	XF		
	Pôle de compétitivité de haut (CIC) (art. 44 undecies)		L6	Société d'investissement innovante (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 quinquies)		PA			
	ZEP - ZIE (art. 44 octies et octies A)		OV	Statut d'emploi à temps partiel (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC			
Bassin urbain et dynamique (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	356 962		XG		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	545 846		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	1 260 279		XJ			
				déficit (II moins I)		ZL						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *												
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	1 260 279		XO			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

N° 2058-A-SD

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise A&P - LITHOS SAS

[illegible]

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise <u>A&P - LITHOS SAS</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	410 790
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *		ZV	
Provisions pour risques et charges *		Reprises sur l'exercice	
		ZW	
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
PARTICIPATION BENEFICE		9K	208 620
		9L	158 232
		9M	
		9N	
		9P	
		9Q	
		9R	
		9S	
		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	208 620
		YO	158 232
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	
		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD2019

Désignation de l'entreprise A&P - LITHOS SAS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	- Réserves légales	ZB					
			- Autres réserves		ZD	254 600					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	1 054 600		Dividendes	ZE	800 000				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	1 054 600		Report à nouveau	ZG					
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	1 054 600			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	1 052 150	YQ	382 546			
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	1 764 032			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	11 400	XQ	21 543			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	550 508			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	89 178			
	— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	1 135 811			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	3 561 391			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	159 636			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	142 958			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	302 594			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	2 231 676			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 393 521			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						OB	3 299 375			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						OS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1,67 %			
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	1 260 279	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	49132176600017			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS						Néant ☐ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥		
I - Immobilisations *	1	MAT ET OUTIL 09022001	504		504			
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪	
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1	4 000	4 000	4 000				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑫			4 000				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑬							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑭								

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise A&P - LITHOS SAS

[illegible]

N° 2059-B-SD 2019

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

N° 2059-C-SD2019

Désignation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS

Neant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter $\pi = \kappa + \lambda + \mu + \nu + \nu$ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>R&P - LITHOS SAS</u>		Néant ☐ *					
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4						
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS		Neant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2016		et clos le : 31/12/2016	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP	104	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG	6	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	13 391 940	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	4 000	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	27 588	
TOTAL 1	OX	13 423 530	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	16	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	3 212	
Subventions d'exploitation reçues	OF	89 967	
Variation positive des stocks	OD	232 800	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	325 994	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	4 907 602	
Variation négative des stocks	OQ	36 156	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 576 866	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	7 193	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	6 527 817	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	6 921 707
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	6 921 707	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

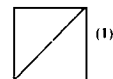
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 5 8 2 1 4 2 4 5 1 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A&P - LITHOS SAS

ADRESSE (voie) ZAC de la Goulgatière

CODE POSTAL 35220

VILLE CHATEAUBOURG

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 25000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ELVIA PCE
N° SIREN (si société établie en France) 3 8 9 5 0 2 2 5 3 % de détention 100 Nb de parts ou actions 25000
Adresse : N° Voie Avenue d'Ochsenfurt
Code Postal 50200 Commune COUTANCES Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

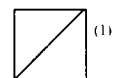
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 5 8 2 1 4 2 4 5 2 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A&P - LITHOS SAS

ADRESSE (voie) ZAC de la Goulgatière

CODE POSTAL 35220

VILLE CHATEAUBOURG

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

p5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01/01/2018	et clos le 31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), ☐ la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
A & P - LITHOS 20 RUE JOLIOU CURIE 35220 CHATEAUBOURG France	20 RUE JOLIOU CURIE 35220 CHATEAUBOURG
SIRET 58214245100027	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01/01/2011

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SAS SOFIE SIRET : 49132176600017
AVENUE D'OCHSENFURT 50200 COUTANCES

B ACTIVITE

Activités exercées Fabrication de Circuits Imprimés Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	780 279	Bénéfice imposable à 28 %	500 000	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐	Pôle de compétitivité ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 24/04/2019 Lieu : CHATEAUBOURG
	Qualité :
	Nom du signataire : M LE PRESIDENT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

Edition du 24/04/19 à 12:24:14

N° 2065 bis-SD
(2019)

Si déposé néant, cochez la case ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	600 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e					
		f					
		g					
		h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		600 000	
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
1	2	3	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
			5	6	7	8	
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
		MVLt imputée sur les PVLT de l'exercice					
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLt réalisée au cours de l'exercice					
		MVLt restant à reporter					

EXEMPLAIRE PAR DUPLICATION
CERTIFIÉ CONFORME



Le Secrétaire

A&P-LITHOS

Société par Actions Simplifiée au capital de 400 000 €
Siège social : ZAC de la Goulgatière – 35220 CHATEAUBOURG
582 142 451 RCS RENNES

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 JUIN 2019**

L'an 2019, le 14 juin à 9 heures 30 minutes,

L'associée unique de la société A&P-LITHOS, Société par Actions Simplifiée au capital de 400 000 Euros, divisé en 25 000 actions de 16 Euros chacune,

Dénommée et domiciliée dans la feuille de présence dont il sera parlé ci-après,

S'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire chez ELVIA PCB à COUTANCES (50200) – Avenue d'Ochsenfurt, sur convocation faite par le Président, suivant lettre adressée le 28 mai 2019 à l'associé unique, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion du Président et rapport du Commissaire aux comptes, sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Discussion et approbation desdits comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Nouveau Code de Commerce ;
- Renouvellement des mandats de Commissaire aux comptes titulaire et Commissaire aux Comptes suppléant ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par l'associée en entrant en séance. Il n'a pas été annexé de pouvoir.

L'Assemblée Générale procède à la constitution de son Bureau.

Elle est présidée par Monsieur Bruno CASSIN, Président.

Il n'est pas désigné de scrutateur en présence d'un associé unique.

Le Président désigne comme Secrétaire Monsieur Olivier PITRAYES qui accepte et prend place au Bureau en cette qualité.

Le Bureau se trouvant ainsi régulièrement constitué, le Président déclare la séance ouverte et donne connaissance à l'assemblée de la feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau et qui permet de constater que 1 associé possédant les 25 000 actions sur les 25 000 composants le capital social est présent.

Le quorum est atteint l'associé unique possédant 100 % des actions.

Le Président accueille Monsieur Fabrice LABBE et Monsieur Gaëtan RICORDEL, convoqués à la présente assemblée en qualité de représentants du Comité d'Entreprise. Il est rappelé que les

représentants sont soumis à une obligation de confidentialité à l'égard des délibérations de l'assemblée et des informations communiquées pendant celle-ci.

Le président remercie également de leur présence Monsieur Jean-Max YVER et Madame Karine FRASNETTI du cabinet SECAG Commissaires aux comptes.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée les pièces suivantes:

- Les copies des lettres de convocation adressées à l'associé unique le 28 mai 2019 ;
- La copie et avis de réception de la lettre recommandée adressée au Commissaire aux comptes le 28 mai 2019 ;
- La copie de la convocation envoyée aux représentants des salariés le 28 mai 2019 ;
- La feuille de présence de l'assemblée, à laquelle il n'est pas annexé de pouvoir ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2018 ;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux ;
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions ou opérations relevant des articles L 227-10 du Nouveau Code de commerce ;
- Le rapport de gestion du Président et le texte du projet des résolutions présentées à l'assemblée ;
- La liste des associés nominatifs ;
- Un exemplaire des statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par le Code de commerce qui doivent être communiqués à l'assemblée, ont été tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

Le Président fait connaître à l'assemblée que la société n'a reçu, émanant de son associée, aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de projet de résolutions.

Sur l'invitation de Monsieur le Président, il est successivement donné lecture à l'assemblée de l'ordre du jour, du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Première résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un bénéfice de 1 212 539 Euros.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de 1 212 539 Euros de la façon suivante :

202 130

Dividende	850 000	Euros
Autres Réserves	362 539	Euros
Total	1 212 539	Euros

Le poste " Autres Réserves " s'élèvera à la somme de 3 241 956 euros contre 2 879 417 Euros précédemment.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, conformément à la loi, constate, le versement de dividendes au cours des trois derniers exercices comme suit :

Années de Paiement	Exercice clos	Distribution Globale	Abattement de 50 % ou 40 %	Sans Abattement
2018	31/12/2017	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €
2017	31/12/2016	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €
2016	31/12/2015	650 000,00 €	0,00 €	650 000,00 €

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions ou opérations relevant des articles L 227-10 du Nouveau Code de Commerce, déclare approuver ces conventions.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, renouvelle pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice du 31 décembre 2024, les mandats de Commissaires aux comptes titulaires de la société IN EXTENSO SECAG.

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler les mandats de Monsieur Frank Lamotte en qualité de co-commissaires aux comptes suppléant.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt, partout où besoin sera, prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à
10 heures 30 minutes.

Le Président



Le Secrétaire



EXEMPLAIRE PAR DUPLICATION
CERTIFIÉ CONFORME



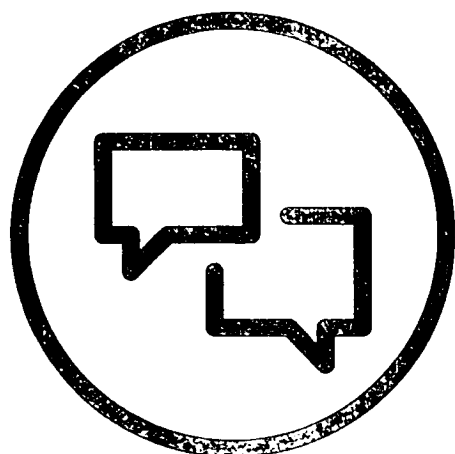
Le Secrétaire

A&P - LITHOS

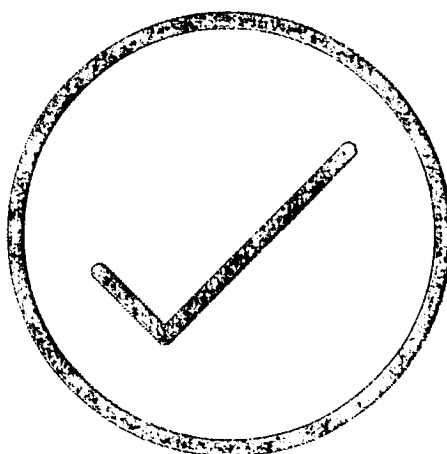
*Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 400.000 €
Siège social : ZAC de la Goulgatière*

35221 CHATEAUBOURG CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2018**



Écoute



Certification

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **société A&P - LITHOS** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

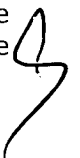
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SMY 

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Handwritten signature and initials, likely of the President, located at the bottom right of the page.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

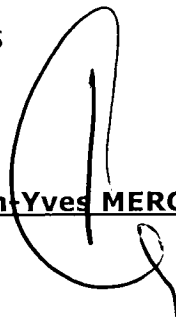
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DONVILLE LES BAINS,
Le 30 Mai 2019

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
IN EXTENSO SECAG



Jean-Max YVER



Jean-Yves MERCIER

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

JM1



Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

A&P - LITHOS SAS

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement		94 362		
Frais de développement	94 362	94 362		
Concession, brevets et droits similaires	177 604	177 261	342	632
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	271 966	271 623	342	632
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	188 641	60 629	128 012	130 367
Constructions	3 249 821	2 235 751	1 014 070	1 008 996
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 330 465	2 820 882	509 584	359 761
Autres immobilisations corporelles	299 084	241 053	58 031	31 791
Immobilisations en cours	288 017		288 017	43 285
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	7 356 029	5 358 315	1 997 714	1 574 198
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	169 837		169 837	178 126
TOTAL immobilisations financières :	169 837		169 837	178 126
ACTIF IMMOBILISÉ	7 797 831	5 629 938	2 167 893	1 752 956

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 149 898	121 736	1 028 163	833 238
Stocks d'en-cours de production de biens	1 327 870		1 327 870	1 292 100
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	458 595		458 595	494 751
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	2 936 363	121 736	2 814 627	2 620 088
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				5 965
Créances clients et comptes rattachés	322 292	3 670	318 623	261 406
Autres créances	2 231 735		2 231 735	1 585 805
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 554 027	3 670	2 550 357	1 853 176
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 007 230		1 007 230	1 073 907
Charges constatées d'avance	30 956		30 956	32 569
TOTAL disponibilités et divers :	1 038 186		1 038 186	1 106 476
ACTIF CIRCULANT	6 528 576	125 405	6 403 171	5 579 740

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	48		48	

TOTAL GÉNÉRAL	14 326 455	5 755 343	8 571 112	7 332 696
----------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------

Bilan Passif

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 400 000	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	40 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 879 417	2 624 817
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 212 539	1 054 600
TOTAL situation nette :	4 531 956	4 119 417
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	4 531 956	4 119 417
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		15 000
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		15 000
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 363 790	842 910
Emprunts et dettes financières divers		2 824
TOTAL dettes financières :	1 363 790	845 734
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 297 314	1 006 858
Dettes fiscales et sociales	1 244 291	1 234 850
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	55 646	51 762
Autres dettes	74 862	55 607
TOTAL dettes diverses :	2 672 113	2 349 078
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	4 035 903	3 194 812
Ecarts de conversion passif	3 253	3 467
TOTAL GÉNÉRAL	8 571 112	7 332 696

Compte de Résultat (Première Partie)

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises	158 529	41 199	199 728	237 557
Production vendue de biens	10 701 482	2 455 965	13 157 447	12 541 472
Production vendue de services	34 767		34 767	37 111
Chiffres d'affaires nets	10 894 778	2 497 164	13 391 942	12 816 140
Production stockée			(386)	(18 439)
Production immobilisée			3 212	11 584
Subventions d'exploitation			89 967	26 033
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			69 690	23 868
Autres produits			16	321
PRODUITS D'EXPLOITATION			13 554 440	12 859 506
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			191 805	235 620
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 278 224	2 963 763
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(197 030)	(70 112)
Autres achats et charges externes			3 561 391	3 421 816
TOTAL charges externes :			6 834 390	6 551 087
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			302 594	271 258
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			3 358 730	3 271 135
Charges sociales			1 206 210	1 157 602
TOTAL charges de personnel :			4 564 940	4 428 737
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			223 444	195 824
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 105	5 992
Dotations aux provisions pour risques et charges				15 000
TOTAL dotations d'exploitation :			225 549	216 816
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			20 716	13
CHARGES D'EXPLOITATION			11 948 189	11 467 911
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 606 251	1 391 595

Compte de Résultat (Seconde Partie)

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 606 251	1 391 595
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	3 741	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		39
Autres intérêts et produits assimilés		8 880
Reprises sur provisions et transferts de charges		21 344
Différences positives de change	62 230	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	65 970	30 264
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	30 948	23 996
Différences négatives de change	3 957	21 954
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	34 905	45 950
RÉSULTAT FINANCIER	31 066	(15 686)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 637 317	1 375 908
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 789	43 335
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	26 789	43 335
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 246
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 224	19 401
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		3 146
	33 224	23 793
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(6 435)	19 542
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	208 620	158 232
Impôts sur les bénéfices	209 723	182 618
TOTAL DES PRODUITS	13 647 200	12 933 104
TOTAL DES CHARGES	12 434 661	11 878 504
BÉNÉFICE OU PERTE	1 212 539	1 054 600

ANNEXE

Annexe au bilan de la Société A & P - LITHOS, avant affectation des résultats de l'exercice clos le **31 décembre 2018 dont le total est de 8 571 112 €** et au compte de résultat de l'exercice faisant ressortir un

♦ **Résultat comptable bénéficiaire de 1 212 539 €**

L'exercice a eu une durée de douze mois couvrant la période du **01 janvier 2018 au 31 décembre 2018**.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- **NEANT**

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice, et notamment le règlement n°2014-03 de l'autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 complété des règlements subséquents.

↳ **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Taux

- ♦ Construction :
 - gros œuvre 5 %
 - second œuvre + station 10 %
- ♦ Aménagement des terrains 10 %
- ♦ Agencements et aménagements des bâtiments 10 et 20 %
- ♦ Matériel et outillage industriel 20 % et 33.33 %
- ♦ Station de traitement 15 %
- ♦ Agencements matériel et outillage 20 %
- ♦ Matériel de transport 33.33 %
- ♦ Matériel et mobilier de bureau 10 et 20 %
- ♦ Logiciel 20 %, 33.33 % et 100 %

↳ **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières correspondent essentiellement au dépôt de garantie BNP Factor et COFACREDIT.

↳ **Stocks et travaux en cours :**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de production comprenant les consommations, les charges directes et les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de production est déterminé par application d'un pourcentage d'abattement appliqué au prix de vente, lui-même pondéré selon le stade d'avancement en fabrication.

Ce pourcentage d'abattement a été fixé à 27 %. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de l'entreprise.

Les stocks des produits finis, sans commandes, sans intention d'être livrés sont valorisés et comptabilisés en 2018 pour une valeur de 73 885 €.

↳ **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une provision est constituée lorsque le recouvrement semble difficile.

↳ **Dettes :**

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

II - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1 - Mouvement de l'actif immobilisé

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2019

Détermination de l'Impôt sur le revenu : AIF - L197808, 282													Néant	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		2						
								3						
								4						
								5						
								6						
								7						
								8						
								9						
								10						
								11						
								12						
								13						
								14						
								15						
								16						
								17						
								18						
								19						
								20						
								21						
								22						
								23						
								24						
								25						
								26						
								27						
								28						
								29						
								30						
								31						
								32						
								33						
								34						
								35						
								36						
								37						
								38						
								39						
								40						
								41						
								42						
								43						
								44						
								45						
								46						
								47						
								48						
								49						
								50						
								51						
								52						
								53						
								54						
								55						
								56						
								57						
								58						
								59						
								60						
								61						
								62						
								63						
								64						
								65						
								66						
								67						
								68						
								69						
								70						
								71						
								72						
								73						
								74						
								75						
								76						
								77						
								78						
								79						
								80						
								81						
								82						
								83						
								84						
								85						
								86						
								87						
								88						
								89						
								90						
								91						
								92						
								93						
								94						
								95						
								96						
								97						
								98						
								99						
								100						
								101						
								102						
								103						
								104						
								105						
								106						
								107						
								108						
								109						
								110						
								111						
								112						
								113						
								114						
								115						
								116						
								117						
								118						
								119						
								120						
								121						
								122						
								123						
								124						
								125						
								126						
								127						
								128						
								129						
								130						
								131						
								132						
								133						
								134						
								135						
								136						
								137						
								138						
								139						
								140						
								141						
								142						
								143						
								144						
								145						
								146						
								147						
								148						
								149						
								150						
								151						
								152						
								153						
								154						
								155						
								156						
								157						
								158						
								159						
								160						
								161						
								162						
								163						
								164						
								165						
								166						
								167						
								168						
								169						
								170						
								171						
								172						
								173						
								174						
								175						
								176						
								177						
								178						
								179						
								180						
								181						
								182						
								183						
								184						
								185						
								186						
								187						
								188						
								189						
								190						
								191						
								192						
								193						
								194						
								195						
								196						
								197						
								198						
								199						
								200						
								201						
								202						
								203						
								204						
								205						
								206						
								207						
								208						
								209						
								210						
								211						
								212						
								213						
								214						
								215						
								216						
								217						
								218						
								219						
								220						
								221						
								222						
								223						
								224						
								225						
								226						
								227						
								228						
								229						
								230						
								231						
								232						
								233						
								234						
								235						
								236						
								237						
								238						
								239						
								240						
								241						
								242						
								243						
								244						
								245						
								246						
								247						
								248						
								249						
								250						
								251						
								252						
								253						
								254						
								255						
								256						
								257						
								258						
								259						
								260						
								261						
								262						
								263						
								264						
								265						
								266						
								267						
								268						
								269						
								270						
								271						
								272						
								273						
								274						
								275						
								276						
								277						
								278						
								279						
								280						
								281						
								282						
								283						
								284						
								285						
								286						
								287						
								288						

2 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2019

Désignation de l'entreprise		A&P - LICEOR SAS		Néant ☐	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Amortissements : dotations de l'exercice	
				Dédotations : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	
		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY	54 362	EL	EM
Autres immobilisations incorporelles		PE	176 075	PF	PG
Terminés		PI	59 275	PJ	PK
En cours		PM	1 669 744	PN	PO
Sur sol propre		PR		PS	PT
Sur sol d'autrui		PV	509 765	PW	PX
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 745 525	QA	QB
Autres		QD	1 653	QE	QF
Immobilisations corporelles		QH	26 365	QI	QJ
		QL	203 652	QM	QN
		QP		QR	QS
TOTAL III		QU	5 205 457	QV	QW
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QX	5 478 553	QY	QZ
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dérogatif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres
		Colonne 5 Mode dérogatif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7
Terminés		Q2	Q3	Q4	Q5
En cours		Q9	R1	R2	R3
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1
Sur sol d'autrui		S3	S6	S7	S8
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6
Autres		U1	U2	U3	U4
Immobilisations corporelles		U8	U9	V1	V2
		V6	V7	V8	V9
		W4	W5	W6	W7
TOTAL III		X2	X3	X4	X5
Frais d'établissement de durée de perturbation		Y1	Y2	Y3	Y4
TOTAL IV		Y1	Y2	Y3	Y4
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS
Total général des amortissements (NP + NQ + NR)		NW	NY	NZ	NA
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *					
		Montant net au début de l'exercice		Dotations de l'exercice aux amortissements	
				Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				S9	S8

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note N° 2032

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

3 - Provisions inscrites au bilan

- ♦ Provisions pour dépréciations.

- ↳ **sur stocks :**

- ↳ Une provision pour dépréciation de 2 105 € concerne des stocks non mouvementés au cours de l'année 2018 et porte le total à 121 736 €.

- ↳ **sur comptes clients :**

- Pas de provision constatée en 2018,
 - Une reprise de provision a été constatée de 20 715 € pour créances irrécouvrables, ce qui porte le solde à 3 670 €.

- ♦ Provisions pour risques.

- ↳ Une reprise sur provision pour litige client a été constatée pour 15 000 € ce qui solde le compte à 0.

- ♦ Provision pour pertes de change

- ↳ Pas de provision en 2018

4 - Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
ACTIF IMMOBILISE				
Dépôt et cautionnement	1 960		1960	
Compte de garantie BNP Factor	125 494		125 494	
Compte de garantie COFACREDIT	42 383		42 383	
ACTIF CIRCULANT				
Créances clients	317 888	317 888		
Clients douteux	4 404		4 404	
Personnel et comptes rattachés	3 583	3 583		
Sécurité Sociale				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	81 573	81 573		
Fournisseurs divers	128 022	128 022		
BNP Factor	270 994	270 994		
COFACREDIT	3 165	3 165		
Produits AR	97 762	97 762		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	30 956	30 956		
Compte courant groupe	1 646 636	1 646 636		
TOTAL	2 754 820	2 580 579	174 241	

DETTES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : à 1 an maxi				
A plus d'un an à l'origine	1 362 763	184 435	727 407	450 921
Intérêts courus	1 027	1 027		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 297 314	1 297 314		
Personnel et comptes rattachés	716 758	716 758		
S.S. et autres organismes sociaux	374 222	374 222		
T.V.A.	50 743	50 743		
Autres impôts, taxe	102 568	102 568		
Dettes sur immo	55 646	55 646		
Compte courant Groupe				
Autres dettes	74 862	74 862		
TOTAL	4 035 903	2 857 575	727 407	450 921

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

5 - Charges constatées d'avance

Elles correspondent pour l'essentiel à des crédits bail et loyers payés d'avance.

6 - Capital social

	Nombre	Valeur nominale
♦ Actions au début de l'exercice	25 000	
♦ Actions à la clôture de l'exercice	25 000	16 €

7 - Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

♦ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	223 796 €
♦ Dettes fiscales.....	95 277 €
♦ Dettes auprès des organismes sociaux.....	159 561 €
♦ Dettes auprès des salariés.....	529 516 €
♦ Trésorerie	1 027 €

III - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

① - Chiffre d'affaires

♦ Vente en France	10 894 778 €
♦ Vente à l'exportation	2 497 164 €

② - Ventilation IS

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

NOTE 13 - VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

STE AP LITHOS

Exercice clos le :	31/12/2018
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt
Taux d'imposition à l'IS 28 % et 33.33%	€
Résultat courant	1 637 317
Résultat exceptionnel et participation	-215 055
Résultat comptable avant impôt	1 422 262
Détail de l'impôt sur le résultat courant	Base
Résultat courant	1 637 317
Réintégrations	213 493
IDR indemnités de départ à la retraite	
Provision Prime Non Conversion	
Participation N	208 620
Pénalités amendes	0
Taxes véhicules	1 620
Effort Construction	
Autres Réintégrations(pertes changes convers°)	3 253
Déductions	-355 476
Pertes de changes écart de conversion	-3 467
Participation N-1	-158 232
Majorations d'amortissements	-30 652
Effort Construction	
Autres Déductions(CICE)	-163 125
TOTAL	1 495 334
Détail de l'impôt exceptionnel	Base
Nature :	
Charges exceptionnelles	-33 224
Produits exceptionnels	26 789
Participation	-208 620
Crédit Impôt Recherche CIR	
Crédit d'impôts / carry back	0
Imputation déficits antérieurs	
Autres (rappel impôts Contrôle fiscal)	
Contribution sociale 3.3% IS >763000	
TOTAL	-215 055
IMPOSITION	1 280 279

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

IV - AUTRES INFORMATIONS

① - Société mère consolidante

La société mère consolidante de la SAS A&P-LITHOS est la société SOFIE – Avenue d'Ochsenfurt
– 50211 COUTANCES – SIRET N°491 321 766 00017

② - Ventilation de l'effectif moyen

Total : 104

♦ Ingénieur et cadres	13
♦ Agents de maîtrise et techniciens	27
♦ Employés	4
♦ Ouvriers qualifiés.....	60

③ – Eléments Hors bilan

A – Immobilisations en crédit-bail

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		valeur nette
		de l'exercice	cumulés	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 017	203	639	378
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL	1 017	203	639	378

B – Engagement de crédit-bail

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulés	jusqu'à 1 an	+1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	225	486	225	158	0	383	8
Autres immobilisations corporelles						0	
TOTAL	225	486	225	158	0	383	8

C – Engagements financiers

- ♦ En cours affacturage 2 161 394 €.
- ♦ Engagement donné : Hypothèque sur le Bâtiment TESTELEC..... 720 000 €.

④ - Engagement de retraite :

La provision pour indemnité de départ à la retraite figure hors du bilan. Le montant pour indemnité de départ à la retraite est calculé selon la méthode rétrospective sur une base actuarielle (1.57 %) fonction de l'ancienneté, des rémunérations et des probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite. L'hypothèse retenue est celle d'un départ volontaire à 67 ans. L'engagement de retraite s'élève à 546 768 Euros.

⑤ - Intégration fiscale

La société est en intégration fiscale depuis le 01/01/2011 avec la société intégrante SOFIE SAS.

⑥ - Rémunération des dirigeants

La société n'a versé aucune rémunération à ses dirigeants.

⑦ - Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'impôt Compétitivité Emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté au compte (454501 – compte courant Intégration Fiscale) pour un montant de 163 125 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit de CICE comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 163 125 €.

Au cours de l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité grâce notamment des investissements en matière de recherche et d'innovation et à la prospection de nouveaux marchés.

ANNEXE

Annexe au bilan de la Société A & P - LITHOS, avant affectation des résultats de l'exercice clos le **31 décembre 2018 dont le total est de 8 571 112 €** et au compte de résultat de l'exercice faisant ressortir un

♦ **Résultat comptable bénéficiaire de 1 212 539 €**

L'exercice a eu une durée de douze mois couvrant la période du **01 janvier 2018 au 31 décembre 2018**.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

RAS

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice, et notamment le règlement n°2014-03 de l'autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 complété des règlements subséquents.

↳ **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Taux

- ♦ Construction :
 - gros œuvre 5 %
 - second œuvre + station 10 %
- ♦ Aménagement des terrains 10 %
- ♦ Agencements et aménagements des bâtiments 10 et 20 %
- ♦ Matériel et outillage industriel 20 % et 33.33 %
- ♦ Station de traitement 15 %
- ♦ Agencements matériel et outillage 20 %
- ♦ Matériel de transport 33.33 %
- ♦ Matériel et mobilier de bureau 10 et 20 %
- ♦ Logiciel 20 %, 33.33 % et 100 %

↳ **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières correspondent essentiellement au dépôt de garantie BNP Factor et COFACREDIT.

↳ **Stocks et travaux en cours :**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de production comprenant les consommations, les charges directes et les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de production est déterminé par application d'un pourcentage d'abattement appliqué au prix de vente, lui-même pondéré selon le stade d'avancement en fabrication.

Ce pourcentage d'abattement a été fixé à 27 %. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de l'entreprise.

Les stocks des produits finis, sans commandes, sans intention d'être livrés sont valorisés et comptabilisés en 2018 pour une valeur de 73 885 €.

↳ **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une provision est constituée lorsque le recouvrement semble difficile.

↳ **Dettes :**

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

II - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1 - Mouvement de l'actif immobilisé

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2019

Ne pas reporter le montant des soldes

Déclaration de l'entreprise : AEP - LITHEO SAS

N° :

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		
						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	94 340	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	176 713	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		EG	188 641	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont : Installations	M2	600 840	KP		KR	
		Dont : Agencements	M3		KS		KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV	1 603	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		KY	13 943	KZ		LA
		Matériel de transport		LB	276 004	LC		LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF		LG
		Emballages récupérables et divers		LH	43 260	LI		LJ
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL		LM	
	Avances et acomptes		LN	6 763 410	LO		LP	
	TOTAL III							
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
		Autres participations	8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières		1T	176 106	1U		1V		
TOTAL IV		LQ	176 106	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	7 233 503	OH		OJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Différences		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	94 340	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	177 404	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP	IX	IY		IZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MY	MI		MI
		Sur sol d'autrui	IR	MP	ME		ME
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont : Installations	IS	MR	MI		MI
		Dont : Agencements	IT	MS	MI		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	II	MI	MI		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	IU	MM	MI		MI
		Matériel de transport	IV	MP	MO		MI
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MI	MI		MI
		Emballages récupérables et divers	IX	MV	MI		MI
	Immobilisations corporelles en cours	MY	ML	NA		NI	
	Avances et acomptes	NC	ND	NE		NI	
	TOTAL III	IY	NG	NH		NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	OU	MI		OW
		Autres participations	IO	UX	UY		IV
Autres titres immobilisés		II	2B	2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		IE	2I	2I		2G	
TOTAL IV		IB	NJ	NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		IF	OK	OL	7 407 907	OM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2019

Désignation de l'entreprise		A40 - 1000000000		Néant ☐	
CADRE A					
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	
				Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	
Frais d'établissement et de développement		CY	94 360	EL	EM
Autres immobilisations incorporelles		PE	176 070	PF	PG
Terrains		PI	08 000	PJ	PK
Constructions		PM	1 469 344	PN	PO
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	0 749 000	QA	QB
Autres immobilisations corporelles		QD	1 600	QE	QF
TOTAL I		CY	1 654 374	EL	EM
TOTAL II		PE	176 070	PF	PG
TOTAL III		PI	08 000	PJ	PK
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	1 838 444	OP	OQ
CADRE B					
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dérogatif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres
		Colonne 5 Mode dérogatif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Montant net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		M9	N1	N2	N3
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5
Constructions		Q9	R1	R2	R3
Installations techniques, matériel et outillage industriels		T3	T4	T5	T6
Autres immobilisations corporelles		U1	U2	U3	U4
TOTAL I		M9	N1	N2	N3
TOTAL II		N7	N8	P6	P7
TOTAL III		Q2	Q3	Q4	Q5
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	OP	OQ	OR
CADRE C					
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations	
				Diminutions de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer		Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations		SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2012

3 - Provisions inscrites au bilan

EXEMPLAIRE RABOTÉ ET
CERTIFIÉ COMPTABLE

♦ Provisions pour dépréciations.

↳ **sur stocks :**

Une provision pour dépréciation de 2 105 € concerne des stocks non mouvementés au cours de l'année 2018 et porte le total à 121 736 €.

↳ **sur comptes clients :**

- Pas de provision constatée en 2018,
- Une reprise de provision a été constatée de 20 715 € pour créances irrécouvrables, ce qui porte le solde à 3 670 €.

♦ Provisions pour risques.

↳ Une reprise sur provision pour litige client a été constatée pour 15 000 € ce qui solde le compte à 0.

♦ Provision pour pertes de change

↳ Pas de provision en 2018

4 - Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
ACTIF IMMOBILISE				
Dépôt et cautionnement	1 960		1960	
Compte de garantie BNP Factor	125 494		125 494	
Compte de garantie COFACREDIT	42 383		42 383	
ACTIF CIRCULANT				
Créances clients	317 888	317 888		
Clients douteux	4 404		4 404	
Personnel et comptes rattachés	3 583	3 583		
Sécurité Sociale				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	81 573	81 573		
Fournisseurs divers	128 022	128 022		
BNP Factor	270 994	270 994		
COFACREDIT	3 165	3 165		
Produits AR	97 762	97 762		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	30 956	30 956		
Compte courant groupe	1 646 636	1 646 636		
TOTAL	2 754 820	2 580 579	174 241	

DETTES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit : à 1 an maxi				
A plus d'un an à l'origine	1 362 763	184 435	727 407	450 921
Intérêts courus	1 027	1 027		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 297 314	1 297 314		
Personnel et comptes rattachés	716 758	716 758		
S.S. et autres organismes sociaux	374 222	374 222		
T.V.A.	50 743	50 743		
Autres impôts, taxe	102 568	102 568		
Dettes sur immo	55 646	55 646		
Compte courant Groupe				
Autres dettes	74 862	74 862		
TOTAL	4 035 903	2 857 575	727 407	450 921

5 - Charges constatées d'avance

EXEMPLAIRE PAR DUPLICATION
CERTIFIÉ CONFORME

Elles correspondent pour l'essentiel à des crédits bail et loyers payés d'avance.

6 - Capital social

	Nombre	Valeur nominale
♦ Actions au début de l'exercice	25 000	
♦ Actions à la clôture de l'exercice	25 000	16 €

7 - Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

♦ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	223 796 €
♦ Dettes fiscales.....	95 277 €
♦ Dettes auprès des organismes sociaux.....	159 561 €
♦ Dettes auprès des salariés.....	529 516 €
♦ Trésorerie	0 €

III - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

① - Chiffre d'affaires

♦ Vente en France	10 894 778 €
♦ Vente à l'exportation	2 497 164 €

② - Ventilation IS

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

NOTE 13 - VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

STE AP LITHOS

Exercice clos le : 31/12/2018	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices Taux d'imposition à l'IS 28 % et 33.33%	Résultat avant impôt €
Résultat courant	1 637 317
Résultat exceptionnel et participation	-215 055
Résultat comptable avant impôt	1 422 262
Détail de l'impôt sur le résultat courant	Base
Résultat courant	1 637 317
Réintégrations	213 493
IDR indemnités de départ à la retraite	
Provision Prime Non Conversion	
Participation N	208 620
Pénalités amendes	0
Taxes véhicules	1 620
Effort Construction	
Autres Réintégrations(pertes changes convers°)	3 253
Déductions	-355 476
Pertes de changes écart de conversion	-3 467
Participation N-1	-158 232
Majorations d'amortissements	-30 652
Effort Construction	
Autres Déductions(CICE)	-163 125
TOTAL	1 495 334
Détail de l'impôt exceptionnel	Base
Nature :	
Charges exceptionnelles	-33 224
Produits exceptionnels	26 789
Participation	-208 620
Crédit Impôt Recherche CIR	
Crédit d'impôts / carry back	0
Imputation déficits antérieurs	
Autres (rappel impôts Contrôle fiscal)	
Contribution sociale 3.3% IS >763000	
TOTAL	-215 055
IMPOSITION	1 280 279

IV - AUTRES INFORMATIONS**① - Société mère consolidante**

La société mère consolidante de la SAS A&P-LITHOS est la société SOFIE – Avenue d'Ochsenfurt
– 50211 COUTANCES – SIRET N°491 321 766 00017

② - Ventilation de l'effectif moyen

Total : 104

♦ Ingénieur et cadres.....	13
♦ Agents de maîtrise et techniciens	27
♦ Employés	4
♦ Ouvriers qualifiés.....	60

③ – Eléments Hors bilan**A – Immobilisations en crédit-bail**

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		valeur nette
		de l'exercice	cumulés	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 017	203	639	378
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL	1 017	203	639	378

B – Engagement de crédit-bail

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulés	jusqu'à 1 an	+1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	225	486	225	158	0	383	8
Autres immobilisations corporelles						0	
TOTAL	225	486	225	158	0	383	8

C – Engagements financiers

- ♦ En cours affacturage 2 161 394 €.
- ♦ Engagement donné : Hypothèque sur le Bâtiment TESTELEC..... 773 000 €.

④ - Engagement de retraite :

La provision pour indemnité de départ à la retraite figure hors du bilan. Le montant pour indemnité de départ à la retraite est calculé selon la méthode rétrospective sur une base actuarielle (1.57 %) fonction de l'ancienneté, des rémunérations et des probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite. L'hypothèse retenue est celle d'un départ volontaire à 67 ans. L'engagement de retraite s'élève à 546 768 Euros.

⑤ - Intégration fiscale

La société est en intégration fiscale depuis le 01/01/2011 avec la société intégrante SOFIE SAS.

⑥ - Rémunération des dirigeants

La société n'a versé aucune rémunération à ses dirigeants.

⑦ - Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'impôt Compétitivité Emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté au compte (454501 – compte courant Intégration Fiscale) pour un montant de 163 125 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit de CICE comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 163 125 €.

Au cours de l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité grâce notamment des investissements en matière de recherche et d'innovation et à la prospection de nouveaux marchés.

EXEMPLAIRE PAR DUPLICATION
CERTIFIÉ CONFORME



Le Secrétaire